

UN ENTRETIEN AVEC ROBERT GALLEY, ANCIEN MINISTRE DES ARMEES

Propos recueillis par Bertrand Méheust, le 15 juillet 1991, en Mairie de Troyes

Publié dans Ovni-Présence n°48, août 1992



Jean-Claude Bourret (à gauche) et le ministre des Armées Robert Galley, lors de l'interview historique

1974, la vague d'ovnis - la dernière vague française importante - bat son plein ! Un jeune journaliste présente une rubrique intitulée « Dossier OVNI » dans l'émission Pas de Panique !, animée par Claude Villers le soir sur France-Inter. Il se nomme Jean-Claude Bourret. Lui-même issu de la vague, puisque nouvellement intéressé par le sujet (en fait depuis l'affaire de Turin-Caselle du 30 novembre 1973), il ne fait pas encore de télévision et n'a pas davantage publié d'ouvrages. Cette série d'émissions – une quarantaine d'épisodes tout de même - va lancer sa carrière ufologique. Tout d'abord en fournissant le corpus de son premier volume sur les ovnis, ensuite grâce à une interview historique que lui accorda le ministre des Armées de l'époque, Robert Galley, et diffusée sur les ondes le 20 février 1974. Dix-sept ans après, nous sommes allés retrouver Robert Galley, aujourd'hui maire de Troyes, qui a bien voulu nous accorder une interview exclusive.

M. le ministre nous souhaiterions comprendre le contexte de vos déclarations de 1974, qui, comme vous le savez ont fait le tour du monde alors que vous étiez ministre de la Défense. Nous avons plusieurs questions à vous poser. La première : est-ce en tant que ministre de la Défense ou en votre nom personnel, parce que vous étiez simplement intéressé à la question des ovnis. que vous avez répondu aux questions de Jean-Claude Bourret ?

Tout d'abord, je crois qu'on a considérablement amplifié ou déformé ce qui était mon idée initiale. Elle était basée sur mon expérience scientifique (1) : c'est à travers l'observation des anomalies scientifiquement prouvées que l'on fait progresser la connaissance humaine. Je citerai deux exemples ; d'abord un exemple lointain dans le temps : c'est la découverte de la radioactivité par

Becquerel qui s'est interrogé pour savoir pourquoi des films, dans son tiroir, à côté d'un minerai de pechblende avec de l'uranium, avaient été impressionnés, alors qu'il ne les avait pas sortis du tiroir. Et c'est ainsi qu'il a découvert les rayons X et la radioactivité. Le deuxième exemple, ce sont les anomalies qui viennent d'être constatées sur un pulsar, qui ont amené à revoir complètement la théorie de la création et de la formation des étoiles et en particulier de ce phénomène considérable que sont les étoiles à neutrons. C'est une anomalie qui a conduit à cette révision. Je crois que, dans ma déclaration de 1974, qui a été considérablement déformée dans le sens de l'amplification, il n'y avait d'autres préoccupations de ma part, que de dire qu'il peut y avoir des phénomènes lumineux qui sont non identifiés et que, par conséquent, on doit attacher de l'importance à tenter de les identifier. Voilà, ça s'est arrêté là. Alors, naturellement, avec l'amplification que savent donner aux choses les journalistes, on a dit que M. Galley était, en tant que ministre de la Défense, tout à fait préoccupé de l'invasion des Martiens ! Naturellement cela, c'est pour le côté humour de cette affaire. Mais jamais mes propos ne sont allés au-delà de ce fait qu'il y a certainement, à l'heure actuelle, dans l'espace, des phénomènes lumineux qu'on ne peut pas immédiatement expliquer.

En outre, je voulais dire qu'on a tout intérêt à réfléchir à ce type de phénomènes, qu'ils soient lumineux, magnétiques ou appartenant au domaine des rayons X ou à celui des ondes radio, parce que je crois que c'est de la réflexion sur ce genre d'anomalies que naîtra la connaissance.



Robert Galley, né le 11 janvier 1921, détient le record de longévité ministérielle sans interruption du 31 mai 1968 au 22 mai 1981. Il fut ministre des Armées du 4 avril 1973 au 28 mai 1974, puis à nouveau de 1980 à 1981. Ingénieur de l'école Centrale, il fut successivement ministre de l'Équipement, de la Recherche, des P.T.T., des Transports, des Armées et de la Coopération.

En d'autres termes, c'est plus l'intérêt du cas de figure théorique constitué par les objets volants non identifiés, que des informations précises, qui vous ont conduit à vos déclarations de 1974 !

Bien entendu, bien entendu, parce que des informations précises, je n'en avais pas, ou c'étaient des phénomènes d'observation limités. C'est une chose que d'entendre quelqu'un, fût-ce un pilote de

chasse, par exemple, raconter qu'il a vu un phénomène lumineux inexplicable et c'en est une autre, que de prêter une matérialité à ce phénomène. Permettez-moi de faire une comparaison ! Supposons que vous soyez un voyageur dans le désert. A un moment donné, vous voyez apparaître un mirage. Ce mirage est un phénomène lumineux, qui donne absolument l'impression qu'on se trouve en présence d'une oasis et même sur les plaques photographiques on peut voir apparaître quelque chose qui peut ressembler à une oasis. Pourtant, il n'y a pas de matérialité, c'est un phénomène lumineux qu'on a mis beaucoup de temps à expliquer. Autre exemple, plus connu : les anciens connaissaient parfaitement le phénomène de la toupie, mais il a fallu les mathématiques modernes du début de ce siècle et le théorème de Coriolis pour comprendre ce qui était en cause.

Par conséquent, pour moi, il y a probablement dans le ciel des quantités de phénomènes lumineux qui sont inexplicables, qu'il faut observer. On découvrira peut-être des choses. Mais de là, aller aux petits hommes verts avec l'antenne fichée sur le dessus de la tête, il y a un monde (rires).

La plupart de nos questions portent sur le contexte de vos déclarations de 1974. Ce que nous serions intéressés de connaître c'est la genèse de cette interview. Est-ce que l'initiative en revient à Jean-Claude Bourret ?

Oui, oui, l'initiative en revient à J.-C. Bourret, auquel me lie depuis toujours une très grande amitié ; et par conséquent J.-C. Bourret lui-même, avec ce goût qui oscille entre la recherche du canular et la recherche du sensationnel, est venu me parler des ovnis, à un moment où, de toute évidence, les médias étaient remplis d'informations de ce type. Parce qu'il y a aussi un phénomène d'excitation collective qui amène les gens à se croire malins en racontant que eux aussi ils ont vu ceci ou cela. Et par ailleurs cette excitation peut gagner les sphères militaires.

Vous pensez donc que les hauts responsables ne sont pas à l'abri de ces excitations collectives ?

Tout à fait !

On imagine toujours les hautes sphères politiques ou militaires, pourtant, complètement imperméables à ces excitations collectives !

Permettez-moi de vous citer un exemple, l'exemple très récent d'une curiosité scientifique qui a mal tourné ; c'était celle de M. le Président Guillaumat, qui était un ancien Ministre des Armées, et président de Elf. Guillaumat avait lancé toute une étude, abusé par de faux scientifiques, sur la recherche de pétrole, avec les fameux « avions renifleurs ». M. Guillaumat est un très grand monsieur et il a adopté, dans cette affaire, une attitude complètement responsable qui consiste à dire : n'y aurait-il qu'une chance sur mille, que l'on puisse détecter à distance par des différentiels de magnétisme, cela aurait une telle importance pour la défense nationale, car cela permettrait de détecter les sous-marins à 5 ou 600 mètres de profondeur, que l'on ne peut pas la laisser passer. Ensuite, il a été abusé, traîné devant une commission d'enquête, jeté aux orties, etc. Mais c'est l'attitude inverse, qui aurait consisté à ne pas creuser cette affaire, qui eût été une attitude critiquable et irresponsable.

Autre question : avant de donner votre accord pour l'interview à J.-C. Bourret, avez-vous pris conseil auprès de hauts responsables de votre ministère ?

Pas du tout ! Pas du tout ! Mon amitié avec J.-C. Bourret était telle que je n'avais pas à prendre contact avec quiconque dans cette affaire. Surtout que mes propos, comme vous venez de le voir, étaient des propos de simple bon sens. Ce qu'il y a, c'est que, par la suite, et je le dis carrément, mes déclarations ont pris une grande ampleur, mais, compte tenu du côté relativement gai de toute cette affaire, je n'ai pas cru devoir faire un quelconque démenti.

Pensez-vous que votre prise de position a eu une influence sur la création du GEPAN ?

Je ne sais pas. A l'œil, comme cela, je vous dirai non ! Je crois qu'à l'origine du GEPAN, il y a l'idée, apparue chez certains scientifiques, que ces phénomènes méritaient d'être étudiés et certainement pas les déclarations d'un politique. Je voudrais en profiter pour faire une petite remarque. Nous étions samedi soir autour de la piscine de la Préfecture, et là il y avait un laser. Tout le monde est familier avec le laser aujourd'hui. Mais cette apparition de lumière cohérente, c'est quelque chose qui n'existait pas en 1955. Là, si en 1955, quelqu'un avait bricolé dans un laboratoire un cristal pour faire apparaître de la lumière cohérente et que les gens aient vu un grand faisceau dans le ciel, personne n'aurait pu croire une seule seconde qu'on pourrait faire un pinceau laser ; et pourtant, dans la structure même de la lumière, il y avait la structure du laser. Elle y était implicite.

Permettez-moi un autre exemple, qui est plus lié à mon intérêt pour l'énergie nucléaire. Nous avons mis au point des réacteurs qui, comme on le sait, sont basés sur l'éclatement des atomes d'uranium 235. Or, dans les mines d'uranium du Gabon, nous avons constaté sur des échantillons que la teneur en uranium 235 était très inférieure à celle qui existe dans la nature. Nous avons donc recherché d'autres produits, nous avons trouvé des transuraniens, on a trouvé des produits de fission et on s'est aperçu qu'il s'était produit, voici quelques millions d'années, une accumulation d'uranium en présence d'eau, considérée comme ralentisseur, qui avait créé un véritable réacteur naturel au sein de la montagne. Eh bien, si vous me permettez, retournons le problème. Supposez que cette anomalie soit apparue en 1934, avant que l'on découvre l'affaire des neutrons. Un observateur attentif, qui aurait fait de la bonne spectro, aurait pu à ce moment là se poser la question de savoir pourquoi la teneur en uranium 235 du Gabon était plus faible en radio-isotopes, et remonter de là à l'idée des réacteurs.

En somme, on aurait pu prendre le problème à l'envers ?

Voilà ! Et c'est ce qui m'amène à dire : il faut toujours être attentif aux anomalies car elles peuvent être à la source de très grandes découvertes.

Votre déclaration a fait le tour du monde. Vous y attendiez-vous ?

Pas du tout ! C'était une attitude de scientifique, basée sur des exemples comme ceux que j'ai cités. Mais je ne m'attendais pas que J.-C. Bourret lui donne cette ampleur.

Quelles furent les réactions politique de l'époque ?

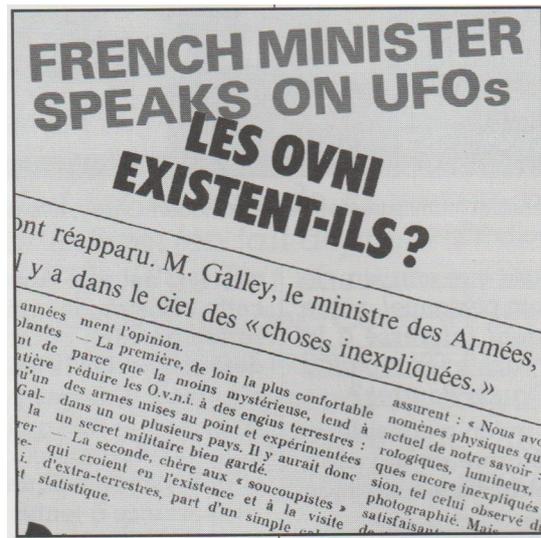
Il n'y en a eu aucune. Mais je sais trop que nombre de mes collègues hommes politiques vont voir des cartomanciennes pour décider de leur avenir - ce qui n'est pas mon cas - et, de la sorte, je pense qu'ils sont tout à fait susceptibles eux aussi de donner dans le panneau de l'implication ! (Eclat de rire). Incroyable, c'est vrai, le nombre d'hommes politiques qui se font tirer les cartes !

Rétrospectivement, estimez-vous que si c'était à refaire vous referiez cette déclaration ?

Oui, mais j'essaierais de dire à J.-C. Bourret de citer mes propos littéraux et non pas d'essayer de broder sur les ovnis.

Avez-vous un avis sur la « disparition » du GEPAN ? Vous savez que cet organisme s'est éteint tout doucement. On ne peut pas dire qu'il n'existe plus, mais il est dans un état de...

...léthargie !



C'est cela, de léthargie, qui a un peu surpris les chercheurs, car on avait mis beaucoup d'espoir en lui à ses débuts.

Je pense que c'est parce que la plupart des informations qu'on considérait comme scientifiquement prouvées se sont avérées avoir des bases trop fugitives.

Pourquoi avoir laissé à J.-C. Bourret le libre accès aux procès-verbaux de la gendarmerie ?

Parce que J.-C. Bourret est un ami et que les P.V. de la gendarmerie n'ont aucune espèce de raison d'être secrets, même s'ils sont imparfaits ou s'ils décrivent des illusions, comme le mirage dont je parlais tout à l'heure. Je crois qu'en France (et c'est peut-être lié à l'actualité), on gagnerait beaucoup à voir que les enquêtes soient publiques, plutôt que d'être dans des cartons ; moi je n'avais aucune raison, étant donné ma philosophie qui est de dire qu'un homme public doit tout mettre sur la table, d'empêcher que J.-C. Bourret puisse obtenir les P.V. de gendarmerie ; je lui ai donc facilité la tâche. C'est une question d'attitude d'esprit.

L'expérience qu'ont beaucoup de chercheurs désireux d'avoir un P.V. Concernant une affaire sur laquelle ils ont enquêté, c'est pourtant qu'il est souvent difficile de l'obtenir.

C'est pourquoi je l'ai facilité pour J.-C. Bourret !

Une dernière question concernant la fameuse vague belge, dont vous avez certainement entendu parler.

Vaguement !

C'est le cas de le dire. L'hypothèse a été émise que ce serait des avions furtifs américains - on a parlé du F-117 - que l'on essaierait plus ou moins à l'insu des Belges, ou du moins d'une partie de la hiérarchie, pour tester les défenses de l'OTAN. Cela vous paraît-il concevable, que les Américains puissent se permettre d'envoyer leurs appareils les plus modernes en territoire étranger, sans que la hiérarchie belge soit au courant ?

Tout à fait ! La meilleure preuve que je peux donner, c'est qu'à une certaine époque, sans prévenir les autorités françaises, les Américains en Allemagne avaient envoyé un avion pour prendre des photographies de Pierrelatte (2). On a suivi l'avion et, à l'arrivée sur l'aéroport de Ramstein, le

colonel X (3) a fait récupérer les clichés des photographies de Pierrelatte. Les Américains ne nous avaient pas prévenus...

J'avais demandé une audience en précisant le but de l'entrevue, mais, il n'a déclaré n'être pas au courant (ou ne se souvenait plus) du but de ma visite, qui ne semblait pas lui avoir été communiqué par sa secrétaire. Sa réaction à mes questions est donc (théoriquement) spontanée – Bertrand Méheust.

(1) Galley est un ancien ingénieur, ingénieur Centralien.

(2) Pierrelatte (Drôme) possède une importante usine d'enrichissement de l'uranium à des fins militaires (ndlr).

(3) Un colonel français.

Un ami ministre...

Ainsi donc avec cette interview de Robert Galley – selon lui, la première effectuée depuis celle de Jean-Claude Bourret... - c'est un mythe qui s'effondre. Jusqu'alors, les déclarations de 1974 laissaient à penser que même dans les plus hautes sphères de l'Etat français, on était sensibilisé par le problème des ovnis. Qui plus est, il apparaissait concevable de penser que les prises de position du ministre des Armées aient pu avoir un rapport avec la création du GEPAN, le service officiel français chargé d'enquêter et d'étudier les ovnis, créé trois ans plus tard !

Au cours des dix-sept ans qui séparent les deux interviews, l'actuel maire de Troyes a eu tout le temps de réviser ses positions, de méditer sur le coup médiatique de Jean-Claude Bourret. Il est apparu comme étant essentiellement préoccupé de minimiser ses anciennes déclarations, d'expliquer les motivations, à savoir que le cas de figure des anomalies méritait l'attention, tout en ayant bien soin de préciser que les faits sur lesquels il s'appuyait étaient « fugitifs ».

Il s'agit donc, une nouvelle fois, d'être extrêmement prudent lorsqu'il est question d'interpréter des déclarations ou des événements : la décision d'accorder une interview était le fait d'un individu qui, même au plus haut niveau de l'Etat, a su garder son autonomie ; les motivations qui l'animèrent n'avaient rien d'exceptionnelles, elles étaient tout à la fois pleines de bon sens et de prudence. Le sens, la construction soucoupiste, on les doit à Jean-Claude Bourret qui sut rapprocher un contexte particulier, celui de la vague d'observations de l'époque, et les déclarations d'un ami ministre qui, en d'autres circonstances, seraient passées inaperçues – *Yves Bosson (rédacteur en chef).*